

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU**

*de la section Jogging et Marche de l'Association Loisirs Corporatifs Coutançais*

*le 10 mars 2022 chez Philippe*

\*\*\*\*\*

Présents : Bernard BAUDOUIN, Jean-Pierre BERTHO, Céline LEBAILLY, Jean-Luc PACARY et Philippe SEBERT.

### **1-Accueil de Céline au sein du bureau :**

Céline Lebailly a exprimé récemment le souhait de faire partie du bureau et d'occuper notamment le poste vacant de secrétaire.

Sa demande est approuvée à l'unanimité.

Outre le rôle classique de secrétaire consistant à rédiger, par exemple, les comptes rendus de nos réunions, il est envisagé de lui confier la création et l'animation d'un compte Facebook sécurisé, de nature à renforcer nos liens et à susciter de nouvelles inscriptions.

La relance de la communication, de la publication, dans la presse locale ou sur notre site internet, de photos de groupes, du club, lors d'évènements sportifs par exemple a, aussi, été évoquée.

### **2-Organisation d'un concours en vue du choix du logo du club :**

Ce concours est ouvert à tous et à toutes.

Les personnes désireuses d'y participer devront nous remettre en mains propres ou nous envoyer par mail leurs propositions, leurs réalisations, avant le 30 avril prochain.

Quatre idées-forces, permettant d'identifier aussitôt le club, devraient nous guider dans le choix du logo :

- Le jogging,
- La marche,
- Coutances,
- Et, la bonne humeur.

### **3-Pique-nique, randonnées et sorties :**

Philippe propose l'idée d'une sortie, par mois, le dimanche, aux beaux jours, avec la possibilité pour ceux et celles qui le souhaiteraient, de n'y participer que le matin, ou l'après-midi.

La date du 8 mai est aussi avancée pour l'organisation d'un pique-nique, sous réserve de conditions météorologiques favorables, clémentes.

Nous souhaitons également savoir qui serait intéressé par le week-end des 18 et 19 juin, à l'occasion de la Barjo .

### **3- Participation du club aux frais d'inscription à des courses ou randonnées :**

Le soutien financier du club, à des courses ou randonnées, est redéfini.

Au lieu d'une participation à partir de cinq membres inscrits à une course ou une randonnée, il est décidé de verser, à la fin de la saison ou au début de la saison suivante, un montant forfaitaire de 5 € par personne inscrite à une course ou une randonnée.

Ce montant de 5 € s'applique à chaque course, dans la limite d'un plafond de 20 € au cours de la saison, soit du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Merci, dans cette hypothèse, d'en informer Bernard -.

Pour pouvoir y prétendre, il faudra, pour mémoire, s'inscrire en mentionnant le nom du club et marcher ou courir, revêtu du maillot ou tee-shirt de la section Jogging et Marche.

### **4-Questions diverses**

- Rappel - Les personnes intéressées par l'acquisition d'un maillot cintré couleur rose ou non cintré noir, sont invitées à se manifester – une participation de 12 € par maillot est demandée -.
- Rappel – Même si le poste de secrétaire est, à présent, pourvu, le club reste ouvert à toutes les bonnes volontés. Si vous souhaitez vous y investir, vous y serez les bienvenu(e)s.
- Jean-Pierre informe les membres de la tenue d'une réunion le 25 mars prochain, en vue de l'organisation d'une journée détente associant toutes les sections de l'association loisirs corpo coutançais (tennis de table, pétanque, jogging et marche, etc, ..) J'y serai présente.

Nous clôturons la séance à 20 h 45 autour d'un pot offert par Philippe et Martine.

Pour le Bureau

*Céline*

Jogging Corpo Coutances